

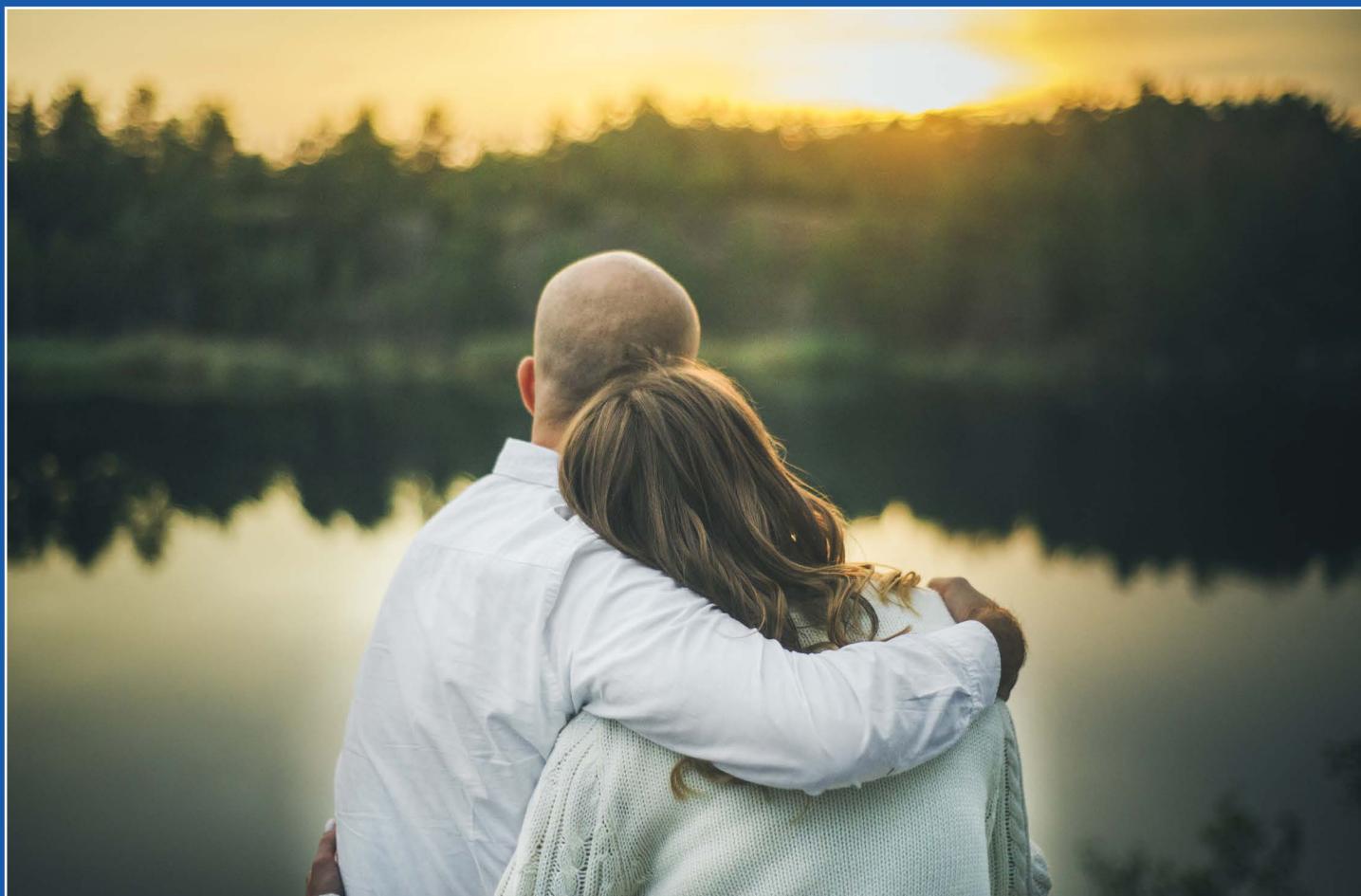


HÉRAULT

Ligue contre le cancer

Comité de l'Hérault

Ligue infos - juin 2021



- **A.R.N. médicament**
- **Aide au retour à la vie professionnelle**
- **3 questions sur le H.P.V.**
- **Je me ligue contre le cancer**
- **Partenariats**

Aide aux personnes malades et leurs proches

Escales Bien-être Soins de support



Malgré la fermeture provisoire¹ des Escales Bien-Être,

le Comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer maintient la prise en charge à distance des personnes avec les activités essentielles :

- **Activité Physique Adaptée** (si évaluation déjà faite)
- **Soutien psychologique**
- **Soutien social**
- **Conseils en nutrition**

Centralisation des demandes au 04 67 61 31 31



Par ailleurs, pour faire face aux conséquences financières que le cancer peut induire pour la personne malade, le comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer dispose d'une **commission sociale** qui étudie chaque semaine les demandes d'**aides financières** adressées par les services sociaux du département. Elles concernent les personnes résidant dans le département de l'Hérault et pour lesquelles la maladie a fragilisé le budget.

¹En raison des contraintes sanitaires

Aide au retour à la vie professionnelle

Pour les personnes touchées par le cancer, la maladie induit un autre combat cette fois dans la sphère professionnelle.

Différentes études montrent l'impact du cancer sur la capacité à se maintenir dans l'emploi, ou à accéder à un nouvel emploi.

En partenariat avec **AG2R La Mondiale**, les comités de l'Hérault et du Gard de la Ligue contre le cancer proposent un accompagnement spécifique pluridisciplinaire, visant à sécuriser le retour à l'activité professionnelle, pour les personnes reprenant le travail dans l'entreprise d'origine, pour les personnes en recherche d'emploi ou pour les personnes souhaitant se reconvertir.



Les objectifs du dispositif sont multiples :

- **Prendre confiance, retrouver l'estime de soi**
- **Mieux connaître ses compétences et atouts**
- **Verbaliser les craintes, les appréhensions, les ressentis quant à la reprise du travail**
- **Mieux connaître les dispositifs, les outils et les acteurs de l'emploi**
- **Définir un projet professionnel en phase avec les nouvelles aptitudes et motivations**
- **Favoriser la recherche d'emploi avec des outils pertinents**

CONTACT : CD34 - 04.67.61.31.31. / CD30 - 06.50.25.49.07.



Les Représentants des Usagers, personnes ressource...



En ces temps de déprogrammation ou de report de soins, nous pouvons nous sentir démunis et en manque d'informations sur les possibilités qui nous sont offertes pour veiller au respect de nos droits ou de la qualité et sécurité de nos soins.

Les Représentants des Usagers (RU) peuvent être des personnes ressource pour vous, à toute étape de votre parcours de soin dans l'établissement.

Qu'est ce qu'un RU ?

C'est un bénévole d'association agréée en santé (comme La Ligue), élément essentiel pour faire fonctionner le système de santé de manière démocratique. Nommé par l'ARS¹, il est légitime.

Son rôle ?

Il défend et veille au respect des droits des usagers. Il peut siéger au sein d'instances territoriales et régionales et souvent au sein de la Commission des Usagers (CDU) d'un établissement de santé public ou privé. Il y est source de propositions et d'amélioration.

Que fait-il ?

Prenons l'exemple de la CDU : dans ce lieu de dialogue entre usagers et professionnels, il veille au respect des droits et de la prise en charge des patients, et contribue à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au sein de l'établissement. Il facilite les démarches des patients et de leurs proches. Il suit les plaintes et réclamations et peut vous accompagner dans une médiation.

Ses compétences ?

Pour assumer au mieux ses missions, le RU doit pouvoir mobiliser les fondamentaux de la démocratie en santé. La Ligue est à ses côtés, avec le soutien de France Assos Santé² : une formation initiale de 2 jours est obligatoire depuis 2017 puis il entretient ses acquis grâce à des formations, des groupes d'échanges et d'importantes ressources documentaires.

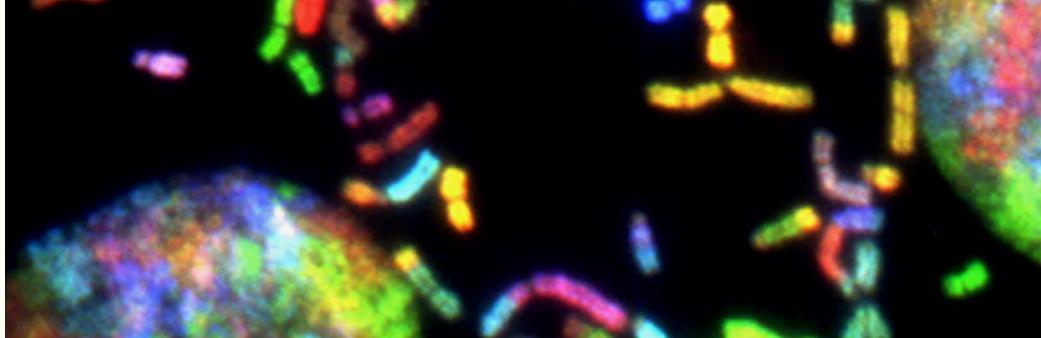
Comment contacter les RUs de votre établissement ?

Leurs coordonnées se trouvent dans le livret d'accueil et sont affichées dans l'établissement. Vous pouvez faire appel à eux à tout moment.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à solliciter notre réseau de RU au sein de la Ligue, en contactant le comité de l'Hérault au 04 67 61 31 31 et cd34@ligue-cancer.net.

¹A.R.S. : Agence Régionale de Santé

²France Assos Santé : ou Union Nationale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé

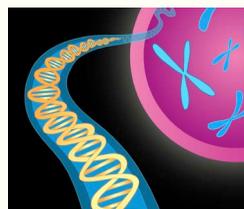


A.R.N. médicament

L'ARN, outil innovant des thérapies anticancéreuses est une thématique qui a été identifiée par le Conseil Scientifique National comme ouvrant un nouveau champ de soutien à la recherche sur le cancer par la Ligue¹.

Décision fondée sur le rôle fondamental que joue cette molécule au sein de la cellule : tout d'abord, vecteur de l'information contenue dans notre patrimoine génétique (l'ADN), il est dans ce cas qualifié d'ARN messenger. Mais son rôle ne s'arrête pas là, il a également une fonction très importante à de multiples niveaux dans la régulation de l'expression de nos gènes. Finalement, il est utilisé comme outil dans de nombreuses technologies opérant sur le vivant. Ce dernier aspect a été tout récemment mis en exergue dans la dernière campagne de vaccination mise en place pour endiguer la pandémie de COVID19 et dévoile tout le potentiel de l'ARN médicament. Nous sommes confrontés là à une véritable révolution thérapeutique porteuse d'immenses espoirs.

En dehors des aspects purement régulateurs de l'ARN, dont la complexité ne cesse d'étonner les chercheurs, deux volets ont récemment pris les devants de la scène : le premier, déjà évoqué, c'est l'ARN comme médicament. C'est dans ce cas sa qualité de messenger qui est utilisée.



En effet, retournons aux bases : l'information génétique contenue dans l'ADN, stocké dans le noyau de la cellule, est recopiée sous forme d'ARN. Ce dernier va transiter vers les machines moléculaires qui vont traduire cette information en protéines. Ces molécules jouent de multiples rôles dans l'économie cellulaire : briques constitutives, molécules signal comme les hormones, ou encore enzymes participant au métabolisme par exemple. L'ARN médicament va dans ce cas se comporter comme un des nombreux ARN messagers cellulaires et faire produire à la cellule une nouvelle protéine, une protéine du virus dans le cas de la vaccination en cours, protéine qui, reconnue comme étrangère, va stimuler le système immunitaire. Il n'y a dans ce cas aucune modification du patrimoine génétique de l'hôte, l'ARN introduit se comportant comme les autres ARN messagers de la cellule. En outre, comme beaucoup d'autres ARN cellulaires, cette molécule va être rapidement dégradée garantissant que la cellule n'accumule pas la protéine étrangère. Ceci explique en partie la nécessité d'une nouvelle injection lors d'une vaccination.

Le deuxième volet, moins connu du grand public, c'est l'outil central de ce que l'on appelle l'édition génomique, approche génétique fondée sur la découverte qui valut le Prix Nobel de chimie en 2020 à l'Américaine Jennifer A. Doudna et à la Française Emmanuelle Charpentier.

De quoi s'agit-il ?

Au cours de leur évolution, les bactéries ont mis en place un système de défense leur permettant d'éliminer des ADN étrangers provenant de virus susceptibles de les agresser. Ce dernier, porte le nom de CRISPR/Cas9. C'est un acronyme rébarbatif venant de l'Anglais², désignant entre autres, un complexe moléculaire contenant une enzyme, véritable ciseau moléculaire qui, via un petit ARN guide, va lui permettre de couper l'ADN en un site précis.

Un ciseau moléculaire qui permet de couper l'ADN en un site précis



©Johan Jarnestad/The Royal Swedish Academy of Sciences

Source de l'illustration : <https://www.nobelprize.org/prizes/chemistry/2020/press-release/>

L'édition génomique, qui offre ainsi la possibilité de corriger des mutations de l'ADN, soulève d'immenses espoirs de traitement de maladies génétiques jusqu'ici incurables. En effet, la possibilité de connaître la séquence de l'ADN d'une personne atteinte d'une telle maladie va permettre de synthétiser un ARN complémentaire de la région portant la mutation délétère qui va servir de guide à l'enzyme Cas9. Ces deux partenaires seront alors introduits dans les cellules au moyen de diverses techniques appropriées. L'ADN subira une cassure dans la région souhaitée, éliminant la mutation lors de la réparation par les enzymes ad hoc surveillant l'intégrité du génome, régénérant ainsi la bonne séquence. Cette approche pourra être utilisée sur des cellules prélevées sur le patient, comme les cellules sanguines ou celles de la peau. Toutefois, l'utilisation de cellules reproductrices ou d'embryons n'est pas envisagée dans l'état actuel de nos connaissances et, si tel devait être le cas, nécessitera l'intervention d'un comité d'éthique.

¹ https://www.ligue-cancer.net/article/27236_appels-projets-recherche#arn-therapeutique

² Clustered Regulatory Interspaced Small Palindromic Repeats : se réfère à une structure particulière du génome des bactéries, sorte d'étiquetage leur permettant de faire la distinction entre leur propre ADN et l'ADN invasif ; Cas9 désigne une famille d'enzymes. Pour les curieux consulter le site : www.scienceaujourlejour.fr

Dans le cadre du projet développé à Montpellier dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) en lien avec la CPAM, la Mairie de Montpellier et l'Espace Famille Adages, un groupe de femmes du quartier Croix d'argent a élaboré un calendrier abordant 12 thèmes de santé. Ce calendrier sera diffusé dans le quartier pour créer des échanges avec les habitants.

Informations au 04 67 61 30 16



3 questions sur le H.P.V

A propos du Human Papilloma Virus ?

Le HPV appartient à une famille de virus qui infectent la peau et les muqueuses. Il en existe plus de 200 types : la majorité de ces HPV sont inoffensifs mais certains provoquent des condylomes (verrues génitales, anales et dans la gorge), d'autres peuvent être à l'origine de cancers : col de l'utérus, vagin, vulve, anus, pénis, bouche et gorge (plus de 8500 cancers par an).

Comment se transmet-il ?

Ce virus, très contagieux, se transmet lors des rapports sexuels. Un simple contact intime avec une personne contaminée peut suffire à l'inoculer (contact sexuel, cutané lors de caresse ou d'un frottement, transmission de la mère à l'enfant lors de l'accouchement). L'usage du préservatif réduit de moitié le risque de transmission des HPV mais ne l'élimine pas entièrement. On estime que 80% des personnes seront un jour en contact avec le papillomavirus. Dans la majorité des cas, il s'élimine spontanément.

Comment s'en protéger ?

Vaccination

Être vacciné constitue un moyen pour les filles et les garçons de se protéger et de protéger leurs futur.es partenaires.



Entre 11 et 14 ans : seules deux injections sont nécessaires (à 6 mois d'intervalle).
Entre 15 et 19 ans (rattrapage) : trois doses sont nécessaires (à 0, 2 et 6 mois d'intervalle)

Le vaccin est plus efficace quand il est administré chez la jeune fille ou le jeune garçon avant qu'ils ne soient en contact avec l'HPV, donc avant leurs premiers rapports sexuels.

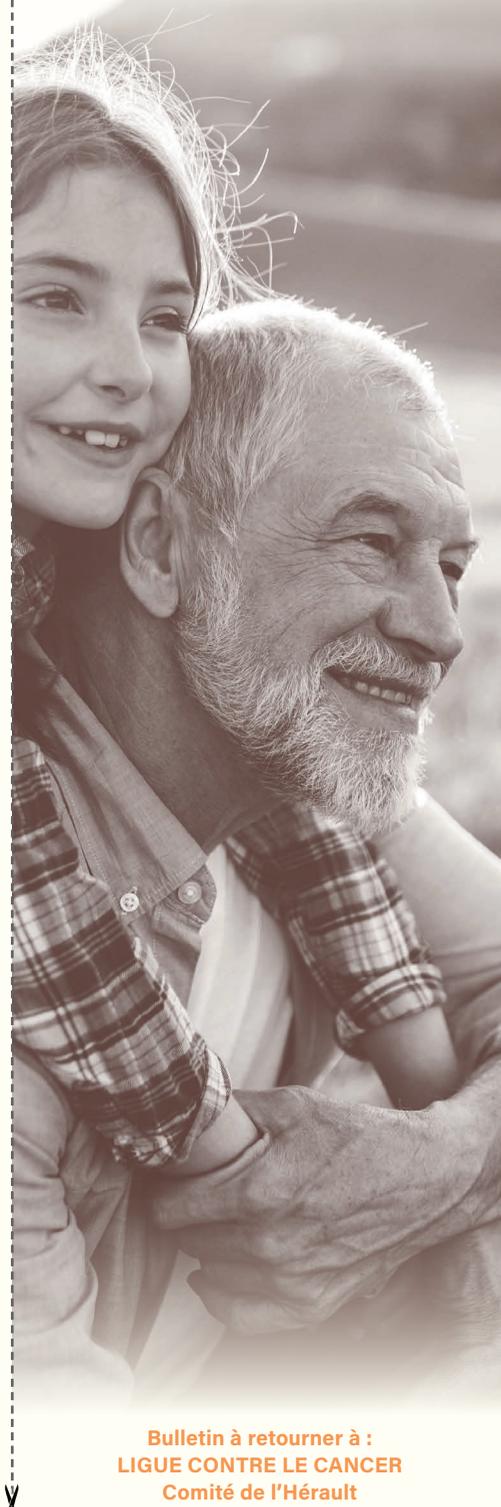
Cette vaccination est prise en charge à 65 % par la Sécurité Sociale (Les organismes complémentaires interviennent habituellement pour compléter le remboursement). Elle est gratuite dans certains centres de santé (par exemple le CeGIDD...). A partir de 20 ans, le vaccin n'est plus remboursé.

Dépistage

Le dépistage du cancer du col utérin concerne les femmes de 25 à 65 ans, y compris celles vaccinées pour le HPV ; il est basé sur un frottis (tous les 3 ans avant 30 ans) ou un test HPV (tous les 5 ans après 30 ans) réalisé chez une sage-femme, un médecin traitant ou un gynécologue.

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) adresse une lettre d'invitation aux femmes de 25 à 65 ans qui n'ont pas réalisé le dépistage comme recommandé ; dans ce cas, avec présentation de cette lettre, le dépistage est pris en charge à 100%.

Contre le cancer l'amour, la Ligue



Défi scolaire 2021-2022

Chaque année la Ligue contre le cancer propose aux classes de cycle 2 et 3 de réaliser une création artistique.

Thème 2021-2022:

En route vers l'aliment'action.

La consommation alimentaire, du choix à la recette.

Renseignements : 04 67 61 30 16

